ÉDITION SPÉCIALE

La force du nombre

LES ACTIONS ET LA SOLIDARITÉ S'ORGANISENT DANS LE MILIEU AUTOUR DE LA CRISE DE LA COVID-19

entracte

AUTOMNE 2020

CRISE DE LA COVID-19
ACTIONS DE VOTRE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

RELATIONS DE TRAVAIL
POINT SUR LES NÉGOCIATIONS EN COURS

GMMQ
Section locale 406 de l'AFM

GMMQ
Section locale 406 de l'AFM

DIRIGEANTS

Luc Fortin: Président
Geneviève Plante: Vice-présidente, Montréal
Jacques Bourget: Vice-président, Québec
Eric Lefebvre: Secrétaire-Trésorier

ADMINISTRATEURS

Muhammad Abdul Al-Khabyyr
Jean-Fernand Girard
Nicolas Cousineau
Roberto Murray
Annie Vanasse, Québec
Vincent Seguin
Maxime Lalanne
Claude Soucy, Québec
Line Deneault
Conseiller spécial: **Marc Fortier**

SIÈGE SOCIAL

505, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 900, Montréal (Québec) H2Z 1Y7

Montréal: 514 842-2866
1 800 363-6688 (sans frais
de l'extérieur de Montréal)

www.gmmq.com

entracte

Coordination: **Floriane Barny**
Rédaction: **Luc Fortin**
Stéphane Proulx
Eric Lefebvre
Samuel Chabot-Giroux
Floriane Barny
Jannick Bélanger
Josée Poirier
Élise Béchard
Jeffrey Stonehouse
Léo Guiollot
Simon Pagé
Bernard Daigle
Mathieu Désy
Responsable publicité: **Geneviève Gauthier**
Traduction: **Chloe Lesperance**
Graphisme: **bertuch.ca**
Révision linguistique: **Geneviève Cloutier**
Pour tout commentaire:
communications@gmmq.com
Photo de couverture: les musiciens de l'Orchestre Métropolitain (OM), à la salle Bourgie à Montréal, le 10 juillet 2020. Photo: Floriane Barny, GMMQ.

NB: Some of the articles of the entracte have been translated in English.

Table des matières

Contents

Mot du président 03

President's message 04

COVID-19: Actions de votre association professionnelle pendant la crise COVID-19 05

COVID-19: *Action taken by the GMMQ during crisis* 08

MEMBRES: La force du nombre, témoignages 10

MEMBERS: *The power of many* 10

ÉDUCATION MUSICALE: Un partenariat fort pour l'éducation musicale au Québec 15

EDUCATION: *A strong Partnership for Quebec Music Education* 16

ÉDUCATION MUSICALE: L'enseignement en ligne, témoignages 17

RELATIONS DE TRAVAIL: Négociations avec les ensembles classiques pendant la crise 18

LABOUR RELATIONS: *Classical Ensembles: Ongoing Negotiations* 19

NÉGOCIATIONS: Négociations avec l'ADISQ 20

NEGOTIATIONS: *Negotiations with ADISQ* 20

NÉGOCIATIONS: Mise à jour des dossiers de négociation et d'arbitrage collectif 21

NEGOTIATIONS: *Update on Negotiations and Collective Arbitration* 22

DISQUES: Sorties d'albums 23

EN BREF: Le cocktail des membres à vie 2019 24

IN SHORT: *Life Members Cocktail* 24

NB: cette édition a été écrite avant les annonces gouvernementales du 28 septembre, concernant une nouvelle fermeture des salles de spectacles à compter du 1er octobre, et pour 28 jours.

NB: this edition was written before the government announcements of September 28, concerning a new closure of performance venues from October 1, and for 28 days.

MOT DU PRÉSIDENT

LUC FORTIN

Photo : Amélie Fortin

VISITEZ NOTRE SITE WEB gmmq.com

Chères et chers membres de la GMMQ,

La pandémie de la COVID-19 dure maintenant depuis près de six mois et ses effets sont loin de s'être résorbés. La durée, la nature et l'ampleur de cette crise sanitaire transforment profondément la société, le monde politique et l'économie en général. Il apparaît évident que cette crise aura des conséquences durables sur le monde musical et culturel, bien qu'il soit encore tôt pour en évaluer l'importance avec exactitude.

L'iniquité déjà bien évidente de notre écosystème culturel a été exacerbée par la pandémie et a exposé au grand jour la précarité socioéconomique des artistes et créateurs en général, et encore plus dans le domaine des arts de la scène. On ne veut plus « revenir au monde d'avant ». On aura besoin d'un meilleur filet social pour les artistes, de meilleures conditions de travail, et ce, dans tous les types de productions. Il est donc temps de régler à long terme les enjeux liés aux plateformes de diffusion en ligne, aux droits des interprètes, et à l'amélioration de la condition socioéconomique des artistes.

Pour ce, il faut entreprendre rapidement une mise à jour de la législation québécoise sur le statut de l'artiste et des lois fédérales sur les télécommunications, la radiodiffusion et le droit d'auteur. Du côté fédéral, nos discussions avec le cabinet du ministre du Patrimoine canadien, M. Steven Guilbeault, nous donnent bon espoir qu'il y aura des changements législatifs importants au cours des 12 prochains mois. Ce dernier s'est d'ailleurs engagé, dans un premier temps, à contraindre les géants du Web à produire du contenu canadien, à soutenir les médias et à percevoir la taxe de vente. Nous suivons aussi avec grand intérêt le projet de Prestation canadienne de la relance économique, qui remplacera la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et pourrait mettre la table pour un régime durable d'assurance emploi pour les pigistes et travailleurs autonomes – ou même pour un revenu minimum garanti.

Au palier provincial, nous avons demandé avec plusieurs autres associations d'artistes et de travailleurs culturels la fin de la suspension des travaux sur la révision de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (arrêtés fin mars pour cause de COVID-19) et de reprendre les consultations, et nous avons été entendus.

Pour ce qui est de la situation financière de votre association, la GMMQ, nous pouvons heureusement maintenir nos activités grâce à la Subvention salariale d'urgence du Canada, que nous touchons depuis avril. Tous nos services continuent, 5 jours par semaine, en bonne partie en télétravail pour respecter les mesures sanitaires.

Nous sommes toujours heureux de pouvoir échanger avec vous sur les réseaux sociaux, et de vous voir si nombreux à vous mobiliser par rapport à cette crise qui va affecter notre milieu de manière durable. Je vous invite plus que jamais à nous suivre sur ces canaux de communication afin de garder le lien. Notre solidarité sera notre force, et il est important de maintenir la discussion entre musicien.ne.s professionnel.le.s et d'échanger nos idées. Pour toute question ou tout commentaire, n'hésitez pas à nous écrire (communications@gmmq.com).

Solidairement vôtre

PRESIDENT'S MESSAGE

LUC FORTIN

Photo : Amélie Fortin

VISIT OUR WEBSITE gmmq.com

Dear GMMQ members,

The COVID-19 pandemic has been raging for six months now, and its effects are far from over. The duration, nature and scale of this health crisis are profoundly transforming society, politics and the economy in general. It seems clear that this crisis will have a lasting impact on the music and cultural community, although it is still too soon to know the exact extent.

The pandemic has exacerbated existing inequities in our cultural ecosystem and exposed the socioeconomic uncertainty faced by artists and creators in general, particularly in the performing arts sector. We no longer want to "return to the way things were before." We need a better social safety net for artists and better working conditions for all types of productions. It is time to find long-term solutions to issues related to online streaming platforms and performers' rights and to improve the socioeconomic conditions of artists.

To do so, Quebec's Status of the Artist Act and the federal Telecommunications, Broadcasting and Copyright Acts are in need of a rapid overhaul. At the federal level, our discussions with Minister of Canadian Heritage Steven Guilbeault give us reason to believe that significant legislative changes will be coming in the next year. Minister Guilbeault has also pledged (in French) to require web giants to produce Canadian content, support the media and pay sales tax. In addition, we are following the proposed Canada Recovery Benefit (CRB) with great interest, which would replace the CERB and could potentially pave the way for a viable employment insurance system for freelancers and self-employed workers – or even a guaranteed minimum income.

At the provincial level, the GMMQ and various other artists' and cultural workers' associations have requested the resumption of work and consultations to revise the Act respecting the professional status and conditions of engagement of performing, recording and film artists (halted in March due to COVID-19), a request that was granted.

As for the financial situation of your association, the GMMQ, we have thankfully been able to continue our work thanks to the Canada Emergency Wage Subsidy, which we have been collecting since April. Our services are still available five days a week, with most members of staff working from home to comply with health guidelines.

We are pleased to be able to speak with you on social media and to see so many of you mobilizing during this crisis, which will have a lasting impact on our community. Now more than ever, I invite you to follow us on these communication channels in order to stay connected. Our solidarity is our strength and it is important to keep the discussions going between professional musicians and share our ideas. If you have any questions or comments, don't hesitate to contact us (communications@gmmq.com).

Yours in solidarity.

Actions de la GMMQ pendant la crise

Depuis la fin mars, alors que toutes nos activités ont été subitement paralysées, et jusqu'à la période actuelle, qui laisse entrevoir une certaine relance, il y a eu des améliorations dans plusieurs dossiers dans lesquels la GMMQ est activement intervenue.

Rencontre du 8 juin avec le ministre du Patrimoine canadien, Steven Guilbeault, pour parler de la nécessité de prolonger la Prestation canadienne d'urgence. Étaient aussi présents à cette rencontre la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC – CSN), l'Union des artistes (UDA), l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), TRACE, et l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ). */ Meeting on June 8 with Minister of Canadian Heritage Steven Guilbeault to discuss the need to extend the Canada Emergency Response Benefit. The FNCC-CSN, Union des artistes (UDA), Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), TRACE and the Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) also attended this meeting.*

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Au début, la Prestation canadienne d'urgence (PCU) à 2 000 $ par mois ne laissait aucune possibilité de gagner le moindre revenu supplémentaire. À partir de la mi-avril, il a été permis de gagner jusqu'à 1 000 $. Nous avons continué nos représentations tout l'été avec d'autres associations et syndicats pour abolir ce plafond, que nous jugions inéquitable et contre-productif. Après que la PCU eut été prolongée jusqu'en septembre, le premier ministre a annoncé fin août un projet de loi qui mettrait en place la PCRE (Prestation canadienne de la relance économique), dès le 27 septembre, pour prendre le relais de la PCU. La PCRE fournira 500 dollars par semaine pendant un maximum de 26 semaines aux travailleurs autonomes ou à ceux qui ne sont pas admissibles à l'assurance emploi, qui ont cessé de travailler pour des raisons liées à la pandémie de COVID-19 et qui ont encore besoin d'un soutien au revenu. Précision importante : pour la nouvelle Prestation canadienne de la relance économique, le travailleur autonome sera autorisé à gagner un revenu tout en recevant la prestation, mais si son revenu annuel pour l'année civile dépasse 38 000 dollars, il lui sera demandé de rembourser la prestation dans sa déclaration de revenus annuelle, au taux de 50 cents par dollar de revenu supplémentaire. Nous sommes en attente de l'adoption par la Chambre des communes de la loi visant cette prestation.

Concernant la relance du secteur culturel, nous avons soumis plusieurs idées à Patrimoine canadien pour une relance durable, et nous avons participé à une table ronde pour le secteur de la musique le 10 septembre. Nos idées sont les suivantes :

- Étendre le régime de la copie privée à tous les supports numériques ou mettre en place un régime de droits permettant d'assurer aux artistes-interprètes le versement de redevances pour l'exploitation de leurs droits quel qu'en soit le support ou le mode de diffusion, y compris la mise à disposition de contenus protégés par l'intermédiaire de plateformes Web ;
- Assujettir les entreprises étrangères de services de musique en ligne aux obligations réglementaires et fiscales canadiennes ;
- S'assurer que les entreprises de services de musique en ligne contribuent à l'écosystème culturel ;
- S'assurer que les fournisseurs d'accès à Internet paient des redevances aux ayants droit de la musique à laquelle ils donnent accès ;
- Améliorer la transparence et l'équité dans l'utilisation des aides financières fédérales accordées aux entreprises et organismes.

Zoom avec les membres, le 14 mai dernier. 47 présents. */ Zoom with members on May 14. 47 attendees.*

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Concernant les mesures sanitaires pour les musiciens, le travail continue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Direction de santé publique (DSP) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour le retour progressif au travail.

Le guide de normes sanitaires de la CNESST pour les arts de la scène a récemment été mis à jour :

- Les artistes peuvent maintenant être à au moins un mètre des autres personnes, sans masque de procédure ni protection oculaire, s'ils travaillent sur un seul numéro ou spectacle, et forment une équipe stable de moins de 10 personnes ;
- Pour une période n'excédant pas 15 minutes par jour, de façon cumulative, les artistes peuvent être à moins d'un mètre les uns des autres, sans masque de procédure ni protection oculaire ;
- Chaque chanteur et chaque musicien d'un instrument à vent doit garder une distance minimale de 2 mètres des autres personnes ou en être séparé par une barrière physique (cloison pleine). Les autres musiciens peuvent être assis à 1,5 mètre de distance les uns des autres, tout en restant à 2 mètres du chef d'orchestre.

Mesures sanitaires pour les salles de spectacle : le 3 août dernier, le nombre de personnes autorisées dans les lieux publics intérieurs était passé de 50 à 250. Grâce à ces changements, plusieurs concerts et spectacles ont pu être programmés. Au moment de la rédaction de l'entracte, le gouvernement du Québec a annoncé une nouvelle fermeture des salles de spectacle le 1er octobre, pour 28 jours. Nous sommes en désaccord avec cette mesure. La DSP suit attentivement l'évolution de la transmission du virus et nous sommes en contact constant avec ses représentants. Nous vous tiendrons au courant des derniers développements.

Éducation musicale dans les écoles : Nous travaillons étroitement avec la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ), la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ), l'Alliance chorale

Instagram Live du 22 avril, avec Geneviève Plante (vice-présidente de la GMMQ, Montréal) et Luc Fortin, président de la GMMQ. */ Instagram Live on April 22 with Geneviève Plante (GMMQ VP, Montréal) and Luc Fortin, GMMQ President.*

du Québec, le Conseil québécois de la musique (CQM), Arts en mouvement Québec, le Centre des Musiciens du Monde, et les Jeunesses musicales Canada, depuis le début de l'été, relativement aux vives inquiétudes quant à la continuité de l'éducation musicale en contexte de COVID-19. Après plusieurs interventions, dont une lettre ouverte, nous avons pu rencontrer le cabinet du ministre de l'Éducation pour exprimer les craintes du milieu et proposer des pistes de solutions. Par la suite, il a été annoncé que les activités parascolaires (incluant la musique) pourraient reprendre le 14 septembre, si le nombre de cas de COVID-19 dans la province n'augmente pas de manière importante. Par contre, on ne sait toujours pas si tous les établissements scolaires offriront toujours des cours de musique cette année. D'ailleurs, une certaine confusion a régné dans le réseau scolaire à la rentrée quant aux règles sanitaires, ce qui a nui à la reprise de ces cours. Nous avons demandé au Ministère un Guide pour l'enseignement de la musique, pour préciser de façon claire les directives.

FONDS D'AIDE D'URGENCE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Un fonds d'urgence de 2 millions de dollars a été annoncé en juin par le gouvernement du Québec et sera géré conjointement par la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec et l'Union des artistes (UDA) pour venir en aide aux pigistes des arts de la scène qui seront les plus affectés par la crise sanitaire. Ce fonds devrait être opérationnel prochainement et l'argent sera distribué par l'intermédiaire de la Fondation des artistes. Nous allons vous informer des modalités d'attribution dès que nous aurons l'aval du gouvernement du Québec.

Luc Fortin, Président de la GMMQ

EN BREF : ACTIONS DU 13 MARS AU 19 AOÛT 2020

LOBBYING

Rencontres avec vos gouvernements :

- 7 rencontres avec le gouvernement fédéral : 4 rencontres avec Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien, ou des membres de son cabinet, 1 rencontre avec un membre du cabinet de Justin Trudeau, premier ministre du Canada, 1 rencontre avec des membres du cabinet de Bill Morneau, ministre des Finances du Canada, et 1 rencontre avec Scott Brison, président du Conseil du Trésor. Toutes ces rencontres avaient pour objet la PCU et une réflexion pour un filet de protection sociale dans le milieu culturel.
- 1 invitation à témoigner devant le Parlement canadien, le 3 avril, en téléconférence.
- 9 rencontres avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), ou avec le MCCQ, la Santé publique et la CNESST.
- 1 rencontre avec le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-François Roberge, en coalition avec 4 autres associations.
- 9 rencontres avec des députés ou représentants politiques de différents partis fédéraux et provinciaux.

Rencontres en coalition :

- 8 rencontres intersyndicales (GMMQ, UDA, IATSE, AQTIS, DGC, ARRQ, SPACQ, ACTRA, SARTEC).
- 2 rencontres avec le RAM (Regroupement des artisans de la musique), avec l'UDA et la SPACQ.
- 2 rencontres avec la Coalition pour la Culture et les Médias.
- Une communication constante avec nos homologues de l'UDA, de la SODEC, de la FTQ, du CALQ, de l'AQPM, du comité des salles de spectacle du MCCQ, du CQM, de la FAMEQ, de la CNESST, de TRACE, de la FNCC-CSN, de l'APASQ et de l'AJIQ.
- Création d'une coalition pour faire front en faveur de l'enseignement de la musique au secondaire avec la FAMEQ, la FHOSQ, l'Alliance chorale, le CQM, Arts en mouvement Québec et le Centre des Musiciens du Monde et les Jeunesses musicales Canada : 8 rencontres.

Invitations à diverses tables rondes :

- Orchestres du Canada et du Québec
- La vitrine culturelle
- Organization of Canadian Symphony Musicians
- International Federation of Musicians
- Un café avec le CQM

Rencontres internes exceptionnelles :

- 17 rencontres exceptionnelles avec les membres du conseil d'administration de la GMMQ.
- 9 rencontres avec le Fonds Jean-Carignan.
- 6 rencontres exceptionnelles avec nos homologues de l'AFM et de la CFM.
- 2 rencontres virtuelles avec les membres de la GMMQ (Instagram Live et Zoom) pour répondre aux préoccupations du moment.

Médias :

Le lobbying de la GMMQ se traduit aussi par une intervention dans les médias québécois :

- 49 interventions et mentions dans les médias
  Presse écrite, Web, télé et radio, dans les supports suivants : Radio-Canada (Radiojournal, Téléjournal régional, Web), *Le Devoir*, *Le Soleil*, *La Presse*, *La Tribune*, *La Voix de l'Est*, enbeauce.com, *Le Journal de Québec*, *Le Journal de Montréal*, radio 98,5 FM, *Montreal Gazette*, *Le Nouvelliste*, *Huffington Post*, *L'Actualité*, *Journal Métro*, *Livres Hebdo*, *Entrepren'arts*, *L'aut'journal*, *Artistes pour la Paix*.

Sondage sur la PCU :

Un sondage a été réalisé auprès des musiciens et musiciennes du Québec afin de connaître la part de musiciens étant exclus de la PCU (après l'annonce du gouvernement du Canada, le 15 avril, concernant l'accès à la PCU pour les revenus de 1 000 $ et moins par mois).

Ce sondage était aussi l'occasion de faire un état des lieux de l'adaptation des musiciens à la situation.

RELATIONS DE TRAVAIL

- Soutien aux membres par téléphone concernant les divers enjeux entourant la pandémie (annulations, mesures sanitaires, diffusion en continu [streaming], diffusion Web, etc.).
- Évaluation des pertes de cachets subies par les musiciens et musiciennes du Québec : Les musiciens ont été invités dès le 16 mars à nous envoyer leurs informations par courriel à l'aide d'un formulaire. Les pertes qu'ils ont subies s'élèvent à 4 M $ pour la période de mars à juillet. Ce chiffre nous aide à plaider la cause des musiciens et musiciennes auprès du gouvernement du Québec, et au fédéral.
- Notre équipe a travaillé sur un document compilant un ensemble de conseils sanitaires pour la reprise des activités musicales. Ce document a été transmis au MCCQ le 18 mai dernier, et à la CNESST pour la construction de son propre guide sanitaire.

Action taken by the GMMQ during the crisis

From the end of March (when our activities came to an abrupt halt) until now (as activities are gradually resuming), there have been positive developments on various fronts in which the GMMQ is actively involved.

FEDERAL GOVERNMENT

CERB: At first, the Canada Emergency Response Benefit of $2000 per month did not allow claimants to earn any additional income. In mid-April, it was expanded to include individuals earning up to $1,000 per month. Over the summer, we continued to advocate alongside other associations and unions to eliminate this income limit, which we felt was unfair and counterproductive. After the CERB was extended until September, the Prime Minister announced new legislation in late August to introduce the CRB (Canada Recovery Benefit), which will replace the CERB effective September 27. The CRB will provide $500 per week for up to 26 weeks to workers who are self-employed or not eligible for employment insurance (EI), who still require income support and who are unable to work for reasons related to the COVID-19 pandemic. Note: for the new CRB, self-employed workers will be able to earn income while receiving the benefit. However, if their net annual income is over $38,000, they will be asked to repay $0.50 for each dollar of income above this threshold through their income tax return. The benefit is currently pending the passage of legislation in the House of Commons.

Recovery of the cultural sector: we have put forward several ideas to Canadian Heritage for a sustainable recovery and participated in a round table for the music sector on September 10:

- *Extending the private copying regime to all digital platforms or implementing a rights regime to ensure that all performers receive royalties for the use of their work, regardless of the platform or streaming method, including making protected content available via web platforms.*
- *Subjecting foreign online music services to Canadian regulatory and tax obligations.*
- *Ensuring that online music services contribute to the cultural ecosystem.*
- *Ensuring that internet service providers pay royalties to rights holders of the music to which they provide access.*
- *Greater transparency and more equal access to federal funding for businesses and organizations.*

PROVINCIAL GOVERNMENT

Health measures for musicians: we continue to work with the Ministère de la Culture et des Communications du Québec, the public health authorities and the Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) for a gradual return to work.

The CNESST guide for the performing arts sector was recently updated:

- *Artists may now be at least 1 metre from other people without a surgical mask or protective eyewear if they are working on a single number or show and form a stable team of less than 10 people.*
- *For a cumulative period not exceeding 15 minutes per day, these artists may be within one metre of each other without a surgical mask or protective eyewear.*
- *Each singer and wind musician must maintain a minimum distance of 2 metres from other people or be separated by a physical barrier (full partition). The other musicians must be seated 1.5 metres apart and remain 2 metres away from the conductor.*

Health measures for performance venues: On August 3, the limit for indoor gatherings was increased from 50 to 250 people. Thanks to these changes, a number of concerts and shows have been scheduled. At the time of writing, the government of Quebec has announced a new closure of performance venues on October 1, for 28 days. We disagree with this measure. The public health authorities are tracking the spread of the virus closely and we are in constant contact with them. We will keep you informed on the latest developments.

Music education in schools: Since the early summer, we have been working closely with the FAMEQ, FHOSQ, Alliance Chorale, CQM, Arts en mouvement Québec, Jeunesses Musicales Canada and the Centre des Musiciens du Monde in light of serious concerns about the continuation of music education during the COVID-19 pandemic. After calling attention to the issue in a number of ways, including an open letter, we were able to meet with the Minister of Education's office to voice the community's concerns and offer potential solutions. It was subsequently announced that extracurricular activities (including music activities) would be allowed to resume on September 14 if there was no significant spike in the number of COVID-19 cases in the province. However, it remains unclear whether all educational institutions will still be offering music classes this year. There has also been some confusion about health regulations in the school system, which has complicated the resumption of classes. We asked the Ministère de l'Éducation for a Guide to Music Teaching, to clarify the guidelines.

MCCQ EMERGENCY FUND

In June, the Quebec government announced a $2 million emergency fund to assist freelance performers who have been worst hit by the health crisis. It will be jointly managed by the GMMQ and the Union des artistes (UDA). The fund should be up and running soon and will be distributed via the Fondation des Artistes. We will let you know about the allocation criteria once we get the go-ahead from the Quebec government.

***Luc Fortin**, GMMQ President.*

OVERVIEW: ACTION FROM MARCH 13 TO AUGUST 19, 2020

LOBBYING

Government meetings:

- *7 meetings with the federal government: 4 meetings with Minister of Canadian Heritage Steven Guilbeault or members of his office, 1 meeting with a member of Prime Minister Justin Trudeau's office, 1 meeting with members of Minister of Finance Bill Morneau's office, and 1 meeting with Scott Brison, President of the Treasury Board. The purpose of these meetings was to discuss the CERB and a social safety net for the cultural community.*
- *1 invitation to address the Parliament of Canada via teleconference on April 3.*
- *9 meetings with the Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), or with the MCCQ, public health authorities and CNESST.*
- *1 meeting with Quebec Minister of Education Jean-François Roberge, in partnership with 4 other associations.*
- *9 meetings with members of parliament and representatives from various federal and provincial parties.*

Coalition meetings:

- *8 inter-union meetings (GMMQ, UDA, IATSE, AQTIS, DGC, ARRQ, SPACQ, ACTRA, SARTEC).*
- *2 meetings with the RAM (Regroupement des Artisans de la Musique, with the UDA and SPACQ).*
- *2 meetings with the Coalition for Culture and Media.*
- *Constant communication with our counterparts at the UDA, SODEC, FTQ, CALQ, AQPM, MCCQ performance venue committee, CQM, FAMEQ, CNESST, TRACE, FNCC-CSN, APASQ and AJIQ.*
- *Creation of a coalition to advocate for music education in secondary schools: FAMEQ, FHOSQ, Alliance Chorale, CQM, Arts en mouvement Québec, Centre des musiciens du monde and JM Canada: 8 meetings.*

Invitations to various round tables:

- *Orchestras Canada and Quebec*
- *La Vitrine Culturelle*
- *Organization of Canadian Symphony Musicians*
- *International Federation Of Musicians*
- *Coffee with the CQM*

Special internal meetings:

- *17 special meetings with members of the GMMQ board of directors*
- *9 meetings with the Jean-Carignan Fund*
- *6 special meetings with our AFM and CFM counterparts*
- *2 virtual meetings with GMMQ members (Instagram Live and Zoom) to address current concerns*

Media:

The GMMQ's lobbying also involves appearances in the Quebec media:

- *49 media appearances and mentions*
- *Print, web, TV and radio*
- *In the following publications: Radio Canada (radio news, local TV news, web),* Le Devoir, Le Soleil, La Presse, La Tribune, La Voix de l'Est, *enbeauce.com*, Le Journal de Québec, Le Journal de Montréal, *Radio 98.5*, Montreal Gazette, Le Nouvelliste, Huffington Post, L'Actualité, Journal Métro, Livres Hebdo, Entrepren'arts, L'aut'journal, Artistes pour la Paix.

CERB Survey

A survey was sent to Quebec musicians to find out how many were ineligible for the CERB (following the Canadian government's April 15 announcement extending the CERB to individuals earning up to $1,000 per month).

The survey also provided us with an overview of how musicians were adapting to the situation.

LABOUR RELATIONS

- *Telephone support for members for all types of pandemic-related issues (cancellations, health measures, streaming, webcasts, etc.).*
- *Estimating lost income by Quebec musicians: on March 16, musicians were invited to send us their information by email using a form. Between March and July, Quebec musicians incurred $4 million in lost income. This number helps us advocate to the Quebec and Canadian governments on behalf of musicians.*
- *Our team compiled a document with health guidelines for the resumption of music activities. This document was sent to the MCCQ on May 18 and to the CNESST to develop their own health standards guide.*

La force du nombre

Depuis le début de la crise, la solidarité s'est organisée dans le monde musical. Groupes Facebook, pétitions, prises de parole sur divers canaux, échanges en petits ou grands groupes… Les moyens sont nombreux, mais l'idée reste la même : ne pas rester dans l'inaction, et ne pas rester seul, dans ces temps difficiles. Cette belle mobilisation a été utile pour la communauté sur divers aspects, ayant notamment nourri les demandes de la GMMQ auprès des gouvernements. Nous disons un grand bravo à tous ceux et celles qui se sont impliqués. C'est en restant solidaires que nous passerons au travers de ces temps difficiles pour notre milieu.

Voici quelques exemples et témoignages de membres qui se sont investis, parmi d'autres (pages 11 à 14). Bravo et merci à eux.

Le 25 mai dernier, un regroupement de 124 musiciens pigistes, dont une grande majorité de membres de la GMMQ, ont pris la parole dans le journal Le Devoir. Profitant de la crise pour mettre en exergue les failles du système de financement public pour les projets en culture, leur lettre est un cri du cœur de ceux qui font vivre la musique au Québec, et se retrouvent à la toute fin de la chaîne de rémunération.

Leurs demandes :

1) Le prolongement de la PCU pour les musiciens pigistes, comme mesure d'urgence pour les soutenir jusqu'à leur retour au travail.
2) Sur le long terme, des opportunités de financement qui se rendrait de façon plus directe aux musiciens.

Une belle initiative que nous saluons !
Voir ici la lettre intégrale

The power of many

Since the beginning of the crisis, the music community has joined together in solidarity. From Facebook groups to petitions, appearances on various channels and group discussions of various sizes, the approaches may differ but the goal is the same: refusing to stand idly by or stay isolated during these difficult times. This incredible engagement has been helpful to the community in various ways. For the GMMQ, it has lent weight to our demands when advocating to the government. Bravo and thank you to everyone involved. By standing together, we will get through these difficult times for our community.

Below are some examples and testimonials from members that have paid off (pages 11 to 14, in french). Hats off to them.

On May 25, a group of 124 freelance musicians, the vast majority of whom are GMMQ members, spoke out in the newspaper Le Devoir. Using the crisis to highlight flaws in the public funding system for cultural projects, their letter is a heartfelt appeal from Quebec musicians at the very bottom of the pay chain.

Their demands include:

1) *Extending the CERB for freelance musicians as an emergency support measure until they can return to work.*
2) *In the long term, more funding opportunities that go directly to musicians.*

We applaud this wonderful initiative!

Read the entire letter
(in French)

Simon Pagé, contrebassiste

13 mars 2020. Un vendredi 13, en plus. Je suis à Millau (France), contemplant le plus haut pont du monde, en pleine tournée avec le trio Misc. On entend dire qu'au Québec, les écoles ferment, et les frontières aussi. Notre retour au bercail précipité prend une tournure digne d'un film de course contre la montre.

Deux jours plus tard, je me retrouve confiné à la maison, comme tout le monde, avec des réserves de tout ce dont un musicien peut avoir besoin pour s'isoler. Je me dis que je vais profiter de cette période pour composer et pratiquer à fond. Mais la motivation laisse rapidement place aux questionnements sur le futur, sur la précarité du métier, et à une dose d'angoisse. Comme pour tout le monde.

La plupart des artistes ont des aptitudes et des connaissances dans d'autres domaines. Dans une ancienne vie, j'ai travaillé dans le domaine de l'analyse d'affaires en actuariat fonctionnel et informatique, avant de devenir musicien. Ce passé me permet entre autres d'avoir une vision assez claire lorsqu'il s'agit d'interpréter des programmes d'aide gouvernementaux, de les défricher et de les vulgariser, ainsi que de répondre à des questions et réaliser des études de cas très pointues. De plus, puisque je gère un atelier d'artistes depuis près de 10 ans, les réalités des musiciens et artistes ne me sont pas inconnues.

Je suis tombé par pur hasard sur le Groupe de soutien à/de la communauté culturelle québécoise et je me suis mis à y participer de manière très active. Il n'en fallait pas plus pour que je me fasse recruter par l'équipe d'administrateurs afin de faire du travail de recherche et de répondre aux questions des membres. Ce groupe a été formé spontanément par Marco Pronovost, artiste des arts vivants et administrateur culturel avec un assez grand réseau, sans trop savoir qu'après quelques semaines seulement, il y aurait presque 10 000 membres, ainsi qu'une douzaine d'administrateurs avec des parcours extrêmement variés et complémentaires.

En administrant cette page, j'ai d'une part pu participer à une mobilisation impressionnante en mettant mes compétences à profit avec mes collègues musiciens et d'autres artistes de tout acabit. On a eu la chance de se retrouver au centre de plusieurs débats et sujets de recherche concernant la crise, et d'interagir avec des acteurs importants, dont la GMMQ, le Conseil québécois du théâtre (CQT), les conseils des arts, le Regroupement québécois de la danse (RQD), et même des décideurs, afin de donner le pouls de la communauté culturelle en ouvrant des discussions sur notre page. Ce travail bénévole a donné un sens à ma vie et m'a permis de constater qu'il existait une forme d'entraide implicite, instinctive, entre les artistes. Les gens ont évidemment beaucoup de questions, mais aussi beaucoup de réponses et de pistes de solutions. Les coudes serrés, les membres se rassurent entre eux, échangent sur les scénarios possibles, dénichent de l'information et la partagent avec tous. Cette solidarité démontre la force du nombre, sans équivoque. Combinée avec le groupe TRACE, notre page est devenue le centre névralgique de l'information pour les artistes durant la crise.

Au-delà du travail exceptionnel que font les associations telles que la GMMQ, on constate que lorsqu'on s'entraide, tout est plus facile et les problèmes sont amoindris. Quand tout roule, quand un concert n'attend pas l'autre, on ne sent pas trop le besoin de s'entraider concernant les enjeux de nos métiers. Mais, crise ou pas, il y a toujours une pléiade de manières de collaborer avec nos collègues, à différents niveaux,

Photo : Randy Cole

de donner de notre temps pour aider les autres, et par le fait même, de simplifier la vie de toute la communauté. Souhaitons que l'héritage de cette crise, qui est loin d'être terminée, se matérialise en nous rendant plus proactifs et solidaires, et ce en nous amenant à poser des gestes concrets à la mesure de nos capacités pour que tous soient gagnants, tous les jours !

Aider les autres, c'est aussi s'aider soi-même.

Jeffrey Stonehouse, flûtiste

Après le choc initial de la perte de tous mes contrats, j'ai comme tout le monde rapidement réalisé l'impact de la crise pour le milieu de la musique. Les musicien.ne.s pigistes ont été parmi les premier.ère.s à en subir les répercussions. Du même coup, celle-ci a mis en évidence les failles de notre système, et nous ne pouvions plus dès lors les ignorer. Pour ma part, constater de plein fouet et aussi rapidement l'effondrement de ma situation financière (comme si plus rien ne comptait) m'a plongé dans une frustration sans bornes.

Suite aux annonces du 12 mars, je me suis mis en action. Réflexe de survie : très tôt, j'ai en effet compris que l'inaction allait être pour moi plus anxiogène que le contraire. Avec Stéphanie Pothier, mezzo-soprano, nous nous sommes mobilisés pour mettre en place et diffuser une première pétition : *Indemnisation pour les artistes pigistes suite aux annulations de spectacles (COVID-19)*. Il fallait rapidement mettre de la pression sur les décideurs politiques (et les différents conseils des arts) et éviter toute inertie de leur part. Nous avons récolté plus de 28 000 signatures en seulement dix jours. J'ose espérer que notre cri du cœur, ajouté à celui de tous les autres, a encouragé le gouvernement à mettre en place la PCU.

L'arrivée des premières annonces dudit programme de la part du gouvernement fédéral a été accueillie avec soulagement. Mais quelle ne fut pas ma surprise de constater qu'à nouveau, ma situation professionnelle me laissait dans la marge. Ma tâche d'enseignement d'une demi-journée par semaine dans un cégep me rendait en effet non admissible. Malgré les appels et différentes demandes d'accommodement auprès des Ressources humaines du collège, aucune solution n'était envisageable. Ce revenu famélique me paralysait. Quel ne fut pas mon désarroi de constater que plusieurs de mes collègues partageaient la même situation. J'ai passé les jours qui ont suivi à recueillir un trop grand nombre de témoignages de collègues qui tombaient dans les failles du système. Et subissaient toute la détresse qui venait avec. Quelques-uns de ces témoignages ont par ailleurs été cités par Luc Fortin lors de son allocution devant le comité gouvernemental des Finances. Nos actions collectives ont porté leurs fruits : le programme de soutien de la PCU a été modifié pour permettre un certain seuil de revenu.

Photo : Keith Race

Rien n'est parfait et je me désole qu'il y ait toujours trop de musiciens pédagogues qui, parce qu'ils gagnent des miettes au-dessus du seuil prévu, n'ont pas pu et ne peuvent toujours pas toucher ces prestations. Trop d'entre nous sont encore oublié.e.s et il semble que, malgré tous nos efforts et nos actions collectives, nous aurons encore et encore à nous battre. Rien n'est acquis encore à ce jour, la crise se poursuit et qui sait pour combien de temps. L'absence de réelles mesures salariales concrètes pour les artistes et leur statut particulier crée encore beaucoup d'incertitudes et de stress. Les solutions doivent être pérennes, le monde a changé et il est temps de mettre fin aux absurdités dans nos manières de faire.

Je suis rassuré cependant de savoir que nous sommes capables de grande solidarité et de résilience. Nous devrons nous soutenir pour qu'advienne le vrai changement de paradigme post-COVID. Nous méritons mieux !

Josée Poirier, flûtiste et piccoliste

Le 12 mars dernier, j'avais eu le privilège de jouer en matinée une de mes œuvres préférées, avec une soliste et un chef inspirants et des collègues que j'adore, puis d'assister à un excellent concert en après-midi. Satisfaisante tant pour la musicienne que pour la mélomane en moi, cette journée m'a laissé un souvenir agréable qui m'a soutenue par la suite.

Au départ, la rumeur courait que notre ministre avait confirmé la compensation des contrats perdus. Me croyant protégée, ayant été engagée pour les trois mois suivants par un organisme majeur, je me suis plutôt inquiétée pour mes collègues pigistes, dont les contrats entrent souvent à la dernière minute. Mais je me suis vite retrouvée sans soutien, toutes les aides promises ne s'étant pas matérialisées, dirigée vers une PCU à laquelle je n'avais pas droit, mon petit contrat d'enseignement se poursuivant.

Ce sont ces incongruités et la crainte qu'une perte d'expertise généralisée n'entraîne l'écroulement de mon milieu qui m'ont poussée à m'impliquer. Je constatais que les solutions ne nous viendraient pas de haut ; si nous ne voulions pas être écartés de la vie économique pour la prochaine année, il fallait que le milieu prenne position et propose des solutions.

J'ai alors signé toutes les pétitions possibles, transmis toutes les informations pertinentes sur les réseaux sociaux, fait pression pour qu'une reprise sécuritaire des instrumentistes à vent soit élaborée, rédigé un document de suggestions pour poursuivre certaines activités dans le respect de la distanciation. Ce document remis au président de la Guilde m'a valu une invitation à un groupe de discussion indépendant auquel j'ai participé les mois suivants, contribuant comme je le pouvais à la collecte d'information, au brassage d'idées, à un groupe de travail à l'invitation du Conseil québécois de la musique et à la rédaction de lettres aux différentes instances. L'une de ces lettres proposait un modèle de subvention au travail autonome, qui serait à la subvention salariale ce que la PCU était à l'assurance-emploi. Cette proposition, relatant le besoin criant de soutien au travail autonome et adressée aux bureaux de Patrimoine canadien et du premier ministre, a été transmise au bureau de la ministre de l'Emploi, Carla Qualtrough.

Il est difficile de savoir à quel point mon implication a porté ses fruits, mais elle a probablement contribué, avec celle de beaucoup d'autres, à briser le silence et l'isolement qui régnaient, à faire entendre les revendications et à faire connaître certaines réalités de notre secteur. Elle m'a permis de développer des liens avec plusieurs acteurs du milieu avec qui je partage une vision commune de notre rôle dans la société. Plusieurs de nos idées se sont concrétisées et quelques-unes de nos demandes semblent avoir été entendues. Mais il reste beaucoup de travail à faire… Je suis encore inquiète de la précarité des travailleurs indépendants, qui, elle, perdure. Mais force est de constater que nos efforts ont porté leurs fruits et que la vie musicale reprend graduellement… et, avec elle, l'espoir de jours meilleurs.

Photo : Pierre-Étienne Bergeron

Léo Guiollot, percussionniste

Dès le 12 mars, alors que tout s'arrêtait, j'ai bien compris que le coup serait dur pour le milieu culturel, mais évidemment, je n'imaginais pas l'ampleur que cela allait prendre pour autant.

Je me souviens très bien du retour sur la production en cours le 13 mars au matin… pour ranger les instruments. Et d'un collègue d'expérience me faisant part de son inquiétude : « Si j'avais vécu ça à ton âge, je n'aurais pas survécu dans le métier ». J'avais mon premier paiement d'hypothèque à vie à honorer le fameux vendredi 13 mars.

N'étant pas de nature attentiste, j'ai tout de même pris mon mal en patience, car je me suis dit qu'après les dizaines de messages urgents d'annulation, on parlerait de conditions, de solutions, etc. Ces messages ne sont pas venus, ou alors au compte-gouttes, et ils n'étaient pas particulièrement tournés vers l'avenir. Ça a donc été le début de mon implication dans la quête d'information et de multiples appels, réunions Zoom, échanges de courriels avec mes employeurs, la GMMQ et les collègues, envoi de lettres aux élus à chaque étape des mesures gouvernementales, etc.

Lorsque sont venues les premières lueurs du « déconfinement », je me suis investi là où je croyais pouvoir faire la plus grande différence, soit dans les deux groupes de percussions que je dirige : Movimento, ensemble de percussions brésiliennes socialement engagé, et Kumpa'nia, groupe de tambours ambulants.

Déjà adaptés pour jouer à l'extérieur, ces projets avaient tout pour répondre aux recommandations de la santé publique. Nous avons donc repris tranquillement nos activités. Depuis fin juin, Kumpa'nia propose même un spectacle « COVID-proof » dont je signe la plupart des ajustements. N'ayant a priori qu'un rôle de direction musicale et artistique, je me suis impliqué bien au-delà de mes mandats. Résultat : pas moins de 20 prestations estivales ont été données avec ces groupes (Quartier des spectacles, appel à projets de l'arrondissement de Ville-Marie, CHSLD, etc.).

Tout n'est pas rose pour autant, et les marques de la crise sont encore présentes. Il a notamment été question de fin définitive des activités à certains moments, il y a eu de grands roulements dans les effectifs, et d'autres défis nous attendent encore.

Parallèlement, je me suis joint avec plaisir à de superbes initiatives de livraison de musique avec l'ensemble Caprice, à des projets d'enregistrement (FMB, OSL et international), et à un ambitieux programme de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières devant public. Remerciements spéciaux à eux d'avoir eu la volonté et l'initiative de s'adapter !

Malgré tous les impacts (dont ceux sur la santé mentale), la grande incertitude latente et les défis encore à relever, ces nouvelles contraintes ont fait ressortir de nouveaux possibles. De grandes avancées ont d'ailleurs été faites en très peu de temps : proximité avec le public, financement plus direct des artisans sur le terrain, filet social. Il serait très intéressant de garder le meilleur de ces initiatives, et surtout, de lancer de nouveaux chantiers de réflexion. D'autres modèles sont envisageables et si une telle période n'ouvre pas un nouveau champ des possibles, je me demande quel signe nous attendons pour réfléchir à une meilleure viabilité et à une meilleure écologie du milieu!

Photo : Julien Patrice

Un partenariat fort pour l'éducation musicale au Québec

Photo : Marianne Mc Ewem

Billet de Stéphane Proulx, président de la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ).

C'est en juin dernier, une semaine après la diffusion du *Plan pour la rentrée*, que des enseignants du secondaire ont appris par hasard que les cours de musique seraient partiellement ou totalement coupés en septembre. Les directions d'école concernées semblaient craindre la complexité de la gestion des consignes du ministère, de la santé publique et de la CNESST. C'est ainsi que la gestion de la pandémie est venue amplifier les difficultés que rencontraient déjà les enseignants en musique face aux règles de l'organisation scolaire.

Ayant été mis au courant de cette situation par des membres, nous avons sauté dans l'action en commençant par tendre la main à nos collèges d'associations ayant la musique au cœur de leurs préoccupations. C'est ainsi qu'en nous unissant à la GMMQ, à la Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ), à l'Alliance chorale du Québec, à Arts en mouvement Québec, au Conseil québécois de la musique (CQM), aux Jeunesses musicales Canada, au Centre des musiciens du monde et à Orchestres Canada, nous avons réussi à sensibiliser l'opinion publique à notre cause. Celle de dénoncer le traitement injuste que reçoit l'éducation musicale au Québec et de proposer des solutions de rechange.

Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec

Nous avons donc procédé à plusieurs actions au courant de l'été. Par exemple : de nombreuses publications sur nos réseaux sociaux ; des communiqués de presse ; de nombreuses entrevues pour faire état de la situation et proposer des solutions au gouvernement ; des rencontres avec plusieurs organisations du milieu musical ; l'établissement de contacts avec des députés de tous les horizons ; des échanges avec les représentants syndicaux du milieu de l'éducation et le lancement de la zone de témoignages *#impactmusique*. Une pétition de plus de quatre mille signataires fut déposée à l'Assemblée nationale, pour aboutir à une rencontre avec la garde rapprochée du ministre de l'Éducation à la fin août.

J'aimerais vous dire que nous en sommes à l'heure des bilans et que la lutte est terminée, mais beaucoup reste à faire. Nous compilons actuellement une liste de tous les « torts » causés à l'enseignement de la musique à l'occasion de cette rentrée en temps de pandémie. Nous espérons ainsi pouvoir dresser un portrait le plus fidèle possible de la réalité des conditions d'enseignement de la musique dans toutes les écoles secondaires du Québec.

L'expertise de la GMMQ dans le dossier des arts de la scène et son appui à l'éducation musicale comme fondement du développement de la vie musicale du Québec sont précieux. J'ai la profonde conviction que mieux nous connaîtrons les enjeux de chacune de nos organisations, plus notre partenariat sera fort, et que l'avenir de la musique en bénéficiera. C'est ensemble que nous redonnerons aux Québécois une vision respectueuse du milieu musical de la salle de classe jusqu'à la scène, et nous l'afficherons clairement sur la place publique.

A Strong Partnership for Quebec Music Education

By Stéphane Proulx, President of the Fédération des Associations des Musiciens Éducateurs du Québec (FAMEQ).

Photo: Marianne Mc Ewem

In June, one week after Quebec's back-to-school plan was unveiled, secondary school teachers learned that music classes would be partially or totally cut in September. Administrators at affected schools seemed concerned about the complexity of implementing the guidelines issued by the Ministère de l'Éducation, public health authorities and CNESST. The response to the pandemic has thus amplified existing problems faced by music teachers due to the rules of school organization.

After being notified of this situation by our members, we sprang into action, starting by reaching out to our colleagues in other music associations. By bringing together the FAMEQ, GMMQ, Fédération des Harmonies et Orchestres Symphoniques du Québec (FHOSQ), Alliance chorale du Québec, Art en mouvement Québec, Conseil Québécois de la Musique (CQM), Jeunesses Musicales Canada, Centre des Musiciens du Monde and Orchestras Canada, we succeeded in drawing public attention to our cause, condemning the unfair treatment of Quebec music education and suggesting alternatives.

Over the summer, our action took various forms: numerous posts on our social media pages, press releases, various interviews outlining the situation and offering solutions to the government, meetings with various music organizations, outreach to members of various federal and provincial parties, discussions with education union representatives, and launching the #impactmusique campaign to collect testimonials. A petition with more than 4000 signatures was presented to the National Assembly, resulting in a meeting with representatives from the Minister of Education's office in late August.

While I would like to be able to tell you that the struggle is over, much remains to be done. We are currently compiling a list of all the "damage" done to music education this school year during the pandemic. We hope to get a better picture of the conditions of music teaching in all secondary schools in Quebec.

The GMMQ's expertise in the performing arts and support for music education as a foundation for music development is invaluable. I am convinced that the better informed we are about the issues faced by each of our organizations, the stronger our partnership and the brighter the future of music will be. Together, we will ensure that Quebec's music community receives the respect it reserves, from the classroom to the stage, and will continue to advocate for it publicly.

Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE PENDANT LA CRISE :

Retour d'expériences !

L'enseignement à distance et en ligne pendant le confinement a posé un bien grand défi à beaucoup de musiciens dont une part des revenus provient de l'enseignement. Un défi relevé par Mathieu Désy, Elise Béchard et Bernard Daigle, qui nous font part ici de leurs cyberexpériences. Une occasion de plus de mettre en lumière la résilience dont les musiciens-enseignants ont fait preuve pendant cette pandémie.

MATHIEU DÉSY, contrebassiste, professeur adjoint, Université Bishop's

En tant qu'enseignant en contrebasse et basse électrique pour le Cégep Saint-Laurent durant la période de confinement, j'ai dû repenser et adapter mes méthodes d'enseignement. Comme les technologies de *streaming* que proposent les différentes plateformes imposent trop de latence pour commenter le travail de mes étudiants en direct, le plus efficace a été d'échanger des vidéos avec eux pour commenter leur travail dans le cadre de « cyber » rendez-vous.

J'ai pu constater que l'enseignement en ligne était très exigeant pour les apprenants et qu'il fallait beaucoup de stimulation pour soutenir leur implication et leur concentration devant les écrans.

Le plus dur dans cette pandémie, c'est qu'elle nous divise, alors que la musique se veut rassembleuse… Je nous souhaite donc de nous soutenir en cette session qui s'entame ! Les défis sont grands et imposent beaucoup d'adaptation, tant pour les enseignants que pour les apprenants, mais j'ai confiance que la musique demeure un outil nécessaire pour passer au travers de ce virus !

Photo : Jocelyn Auger

ELISE BÉCHARD, chanteuse et percussionniste, enseignante au Cégep de Sherbrooke et à l'Université de Sherbrooke

La pandémie actuelle m'a forcée à m'adapter rapidement et à me réinventer afin de terminer ma session au cégep de façon efficace, créative et intéressante pour les étudiants. Malgré les nombreux inconvénients de l'enseignement à distance (décalage du son, accompagnement au piano impossible, etc.), j'en ai tiré quelques avantages.

Dans mes cours d'analyse et écriture, j'ai appris à utiliser de nouveaux outils, dont l'application Explain Everything pour iPad, géniale pour enseigner les notions théoriques. Les étudiants ont vraiment apprécié les vidéos explicatives.

En privé (chant jazz/populaire), et lors de mon « camp vocal » cet été, nous avons mis au point de nouvelles façons de fonctionner, où les étudiants devaient s'enregistrer et se filmer, se forçant ainsi à se responsabiliser et à développer leur sens autocritique. Je donnais ensuite une rétroaction, en commentant leur extrait vidéo, ce qui leur permettait de s'améliorer.

Je continuerai cette formule dans mon enseignement actuel au cégep, car les bénéfices sont grands. J'ai toujours eu une certaine aisance avec la techno et, avec l'automne qui s'annonce un peu chaotique, je suis heureuse d'avoir ces outils à ma disposition, et de donner un coup de main aux collègues qui en ont besoin !

BERNARD DAIGLE, musicien et enseignant de saxophone, flûte et clarinette

Quand le confinement a commencé, je n'avais aucune expérience avec l'enseignement en ligne. Gagnant principalement ma vie en donnant des cours particuliers, j'étais plongé dans l'incertitude.

C'est à la demande de quelques-uns de mes élèves que j'ai commencé à donner mes cours en ligne, armé seulement d'un iPhone que j'avais reçu en cadeau à peine quelques jours auparavant. J'ai perdu quelques élèves qui n'étaient pas intéressés, mais j'en ai gagné d'autres, qui se retrouvaient soudainement avec plus de temps libre. J'ai aussi reçu des demandes de parents qui voulaient garder leurs enfants motivés et stimulés, ayant perdu leurs cours de musique de l'école.

Ce n'est pas toujours facile pour le professeur (mauvaise qualité du son, mauvaises connexions wifi, etc.), mais il y a aussi quelques avantages, par exemple : jamais de retard, pas de temps d'installation (gain). Je me suis senti utile et productif pendant cette période difficile, et je n'ai pas eu à recourir à la PCU.

Je vais continuer à enseigner de cette façon en plus du présentiel, c'est une corde de plus à mon arc. J'ai même renoué avec un ancien élève qui vit à l'île Maurice !

Photo : Festival de jazz de Shanghaï

Ensembles classiques : négociations en cours

RELATIONS DE TRAVAIL

Photo : Donna Santos Studio

En cette période très particulière, nous souhaitons vous faire part du travail de la GMMQ avec vos orchestres et ensembles afin d'adapter la diffusion de concerts au contexte de pandémie que nous vivons. Depuis le début de la crise, nous avons été en constante communication avec les orchestres.

En ce moment, des ententes particulières sont mises en place afin de couvrir les conditions de travail et d'enregistrement dans ces circonstances exceptionnelles.

Pour aider à maintenir la connexion avec les abonnés, les donateurs et toute la communauté pendant cette période, une entente spéciale AFM-COVID-19 a été conçue pour qu'un orchestre signataire puisse diffuser sur son site Web des archives (audio ou audiovisuelles) des concerts de sa bibliothèque.
Cette entente permet également la diffusion sur les réseaux sociaux d'une performance musicale individuelle d'un musicien ou d'un ensemble de musique de chambre, de clips musicaux, d'entrevues ou d'autres capsules éducatives créées par les musiciens de l'orchestre de façon volontaire. En échange des options de diffusion gratuites pour la durée de la pandémie, tous les musiciens qui ont perdu des revenus pour les prestations qui ont été annulées pour cause de force majeure depuis la mi-mars reçoivent une compensation minimale selon la capacité financière de l'orchestre signataire de l'entente AFM-COVID-19. Nous sommes toujours en pourparlers avec certains orchestres dans ce dossier.

En vue de la saison prochaine, les orchestres nous consultent afin d'établir les conditions de rémunération pour la diffusion en continu sur le Web d'un concert qui sera enregistré sous la forme d'une prestation en direct et dans un contexte ou les musiciens (et le public présent, s'il y a lieu) devront toujours observer les règles de distanciation sociale émises par la santé publique. Nous sommes présentement dans un processus de consultation afin d'établir des règles de base pour la rémunération des musiciens, et les scénarios suivants sont envisagés :

1. Les cachets prévus à l'entente collective s'appliquent lorsque la diffusion est à circuit fermé, pour les détenteurs de billets seulement et pour une durée limitée.
2. Un cachet additionnel **équivalant à 10 % du cachet de base d'un concert** est ajouté aux cachets prévus à l'entente collective lorsque la diffusion est publique et pour une durée limitée.

Les discussions sont également en cours avec les administrations des orchestres et les comités des musiciens pour évaluer les différents scénarios et les options possibles en vue d'une reprise graduelle des activités. Des dérogations temporaires aux ententes collectives seront requises afin de permettre aux orchestres une certaine flexibilité de fonctionnement dans le contexte actuel d'une pandémie. Voici quelques points à discuter qui sont prévus aux ententes collectives et qui pourraient donner lieu à une dérogation ou à une lettre d'entente pour établir des paramètres dans le contexte actuel :

- Assurance des conditions de santé et sécurité
- Date limite de dépôt du calendrier des prestations pour la saison 2020-2021
- Suspension du calcul du taux de présences des musiciens
- Comptabilisation de la garantie des prestations offertes aux musiciens permanents par les orchestres
- Réduction et rotation de l'effectif
- Tenue ou non d'auditions
- Période probatoire en cours, rallongement de la période
- Durée d'une répétition et d'un concert, raccourcissement de la prestation ou présentation de plusieurs concerts courts
- Pauses lors d'une répétition et d'un concert
- Prestations sans pause

Nous sommes conscients des nombreuses questions soulevées et de l'incertitude qui règne présentement dans le milieu. Sachez que nous travaillons avec les administrations des orchestres pour voir au respect des conditions de travail prévues aux ententes collectives, tout en essayant de trouver la meilleure façon de demeurer en contact avec notre public et de maintenir la connexion avec les abonnés, les donateurs et toute la communauté pendant cette période.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si des interrogations demeurent. Nous sommes à l'écoute.

Bernard LeBlanc,
DIRECTEUR DES SERVICES SYMPHONIQUES,
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUSICIENS

Classical Ensembles: Ongoing Negotiations

During this extraordinary period, we would like to share the GMMQ's work with your orchestras and ensembles to adapt concerts to the pandemic situation. Since the beginning of the crisis, we have been in constant communication with orchestras.

Currently, specific agreements are in place to cover working conditions and recordings in these exceptional circumstances.

To help maintain the connection between subscribers, donors and the entire community during this period, the AFM has developed a special COVID-19 agreement to allow signatory orchestras to stream archived performances (audio or audiovisual) from their libraries on their websites. This agreement also allows musical performances by individual artists or chamber music ensembles, music clips, interviews and other educational videos created by orchestra musicians on a voluntary basis to be streamed on social media. In exchange for these free streaming options during the pandemic, all musicians who have lost their income since mid-March due to cancelled performances or force majeure are entitled to minimum compensation, depending on the financial means of the signatory orchestra. We are still in talks with certain orchestras on this issue.

In preparation for the next season, orchestras are consulting us to establish payment conditions for concert web streams, which will be recorded as live performances in which the musicians (and audience members, if applicable) must continue to comply with the social distancing rules issued by the public health authorities. We are currently in the consultation process to establish basic compensation guidelines for musicians. The following scenarios are being considered:

1. *The fees set out in the collective agreement apply if the stream is password protected, restricted to ticket holders and available for a limited time.*
2. *An additional 10% of the basic concert fee is added to the fees set out in the collective agreement if the stream is publicly available for a limited time.*

Discussions are also underway with orchestra administrations and musicians' committees to consider various scenarios and potential options for a gradual resumption of activities this summer and the start of the next season in the fall. Temporary exemptions from the collective agreement will be necessary to ensure that orchestras have sufficient operational flexibility, given the current pandemic situation. Below are several topics for discussion which are set out in the collective agreement and may be subject to an exemption or letter of understanding in the current situation:

LABOUR RELATIONS

Photo: Donna Santos Studio

- *Ensuring health and safety conditions are met*
- *Deadline to submit a performance calendar for the 2020-21 season*
- *Suspension of calculations for musicians' attendance rates*
- *Benefits provided to regular (permanent) musicians by orchestras*
- *Workforce reduction and turnover*
- *Whether to hold auditions*
- *Current probationary period, extending this period*
- *Length of rehearsals and concerts, shorter performances or multiple short concerts*
- *Breaks during rehearsals and concerts*
- *Performances without breaks*

We are aware that there are a lot of questions and uncertainty in the community right now. Please rest assured that we are working with orchestra administrations to ensure that the working conditions set out in collective agreements are respected, and to find the best way to keep in touch with our audience and subscribers, donors and the entire community during this period.

Please don't hesitate to contact us if you have any further questions. We are here for you.

Bernard LeBlanc,
CFM DIRECTOR OF SYMPHONIC SERVICES

PHYSIO Francis Zavala

Expérience dans le traitement des musiciens

1, Westmount Square, local C-180, Montréal
514-934-2334 poste 509 / francisphysio.com
10 % sur les services de physiothérapie

Négociations avec l'ADISQ

NÉGOCIATIONS

La GMMQ a entrepris des négociations avec l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) pour le secteur de la scène, en collaboration avec des musiciens du secteur.

L'avis de négociation a été envoyé le 19 novembre 2019 en vue de procéder au renouvellement de l'entente collective. Plusieurs rencontres avec les musiciens ont été réalisées afin de s'assurer que les demandes soumises par la GMMQ s'arriment aux besoins criants du milieu. Puis, en raison de la Covid-19, une interruption dans le processus de négociation a dû s'opérer dès le mois de mars 2020. La Guilde envisage à présent de redémarrer les négociations dans les meilleurs délais possible.

Il est important de mentionner que l'entente doit être revue. En effet, les cachets minimaux prévus à l'entente de l'ADISQ sont inférieurs à ceux que prévoient les *Normes minimales de travail* de la Guilde.

Ces conditions défavorables proviennent d'une sentence arbitrale rendue en septembre 2002. Cette décision stipulait que l'entente collective devait prendre en compte l'objectif de faciliter l'intégration des artistes de la relève ainsi que les conditions économiques particulières des petites entreprises de production, comme le prévoit la Loi sur le statut de l'artiste. Elle imposait entre autres des séances de répétitions à 15 $/heure et un cachet minimum par représentation de 100 $.

Le 30 septembre 2009, une lettre d'entente entre la GMMQ et l'ADISQ est venue augmenter le tarif des répétitions à 15,90 $/heure et le cachet pour les représentations à un minimum de 118 $. Ce léger gain fut accepté avec la promesse que les deux parties en arriveraient au renouvellement de l'entente avant le 30 novembre 2010. Or, dans les faits, la négociation s'est poursuivie pour une période supplémentaire de 6 ans, pour se terminer lors de la signature d'une nouvelle entente, le 24 octobre 2016.

Cette nouvelle entente prévoit des répétitions à 20 $/heure et des représentations à 150 $. Cependant, ces montants, qui ont pris 7 ans à être négociés, sont encore décriés par les musiciens, et ceux-ci exigent haut et fort une révision de leurs conditions de travail. L'ADISQ, qui prétend travailler à l'épanouissement d'une production indépendante, forte et innovatrice, doit considérer le rôle fondamental du musicien dans l'industrie. Pour la Guilde, il est temps que cet épanouissement profite aussi aux musiciens et musiciennes!

Samuel Chabot-Giroux,
CONSEILLER AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Negotiations with ADISQ

NEGOTIATIONS

The GMMQ has begun negotiations with the Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) for the performing arts sector in collaboration with musicians of the sector.

Notice of negotiation was sent on November 19, 2019, with the aim of proceeding with the renewal of the collective agreement. A number of meetings were held with musicians to ensure that the GMMQ's requests aligned with the community's most pressing needs. Then, due to Covid-19, an interruption in the negotiation process must have taken place as early as March 2020. The Guild now plans to restart negotiations as soon as possible.

It is important to mention that the agreement must be revised. The minimum fees specified in the ADISQ agreement are lower than the ones set forth in the Guilde's Minimum working conditions.

These unfavourable conditions are the result of an arbitration award rendered in September 2002.

This decision stipulated that the collective agreement must take into account the aim of facilitating the integration of emerging artists and the specific economic circumstances of small production companies as set forth in the Status of the Artist Act. Among other things, it set rehearsals at $15/hour and established a minimum fee of $100 per performance.

On September 30, 2009, a letter of understanding between the GMMQ and ADISQ increased rehearsals to $15.90/hour and performances to $118. This slight increase was accepted on the understanding that the two parties would renew the agreement by November 30, 2010. In reality, however, negotiations continued for an additional six years, ending with the signature of a new agreement on October 24, 2016.

This new agreement set rehearsals at $20/hour and performances at $150. However, after seven years of negotiations, these amounts still met with criticism from musicians, who loudly and clearly demanded a revision of their working conditions. ADISQ, which claims to promote independent, strong and innovative music production, should consider the key role that musicians play in the industry. For the Guilde, it is high time that musicians benefit too!

Samuel Chabot-Giroux,
LABOR RELATIONS ADVISOR

Mise à jour des dossiers de négociation et d'arbitrage collectif

Photo : Amélie Fortin

Lors de la dernière parution de l'*Entracte*, au mois de septembre 2019, nous avons présenté l'état des lieux à l'égard des dossiers de négociation et d'arbitrage. Depuis cette date, plusieurs dossiers ont évolué dans le domaine de la musique symphonique :

- L'Orchestre symphonique de l'Estuaire et la GMMQ ont conclu une entente de principe qui a été ratifiée par les musiciens de l'orchestre le 8 novembre 2019. L'entente collective conclue aura une durée de 5 ans, soit du 1er septembre 2019 au 31 août 2024.
- Les musiciens de l'Orchestre symphonique de Drummondville ont ratifié, le 19 novembre 2019, le renouvellement de leur entente collective pour une période de 4 ans, se terminant en août 2023.
- Les musiciens des Violons du Roy ont accepté de renouveler leur entente collective pour une courte période d'une année. En conséquence, les négociations reprendront d'ici peu.
- L'entente collective conclue avec l'Orchestre philharmonique du Nouveau Monde a été de nouveau renouvelée, et la GMMQ poursuit la négociation d'une première entente collective avec l'Orchestre de l'Agora.
- Une nouvelle ronde de négociations débutera sous peu afin de renouveler la convention collective de l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ). Nous rappelons que le régime juridique applicable aux musiciens de l'OSQ est différent du régime applicable aux autres orchestres, les musiciens étant considérés comme des salariés, représentés par la GMMQ en vertu du Code du travail.

À l'égard des négociations dans le domaine de la musique populaire et de la télévision, mentionnons que la négociation avec l'ADISQ concernant le phonogramme se poursuit conjointement avec l'Union des artistes (UDA). Pour mémoire, rappelons que l'ADISQ a déposé un grief contre l'UDA et la GMMQ, principalement en raison du dépôt, par la société Artisti, de deux projets de tarifs à la Commission du droit d'auteur. L'ADISQ s'est désistée de ses griefs à la suite d'une entente de principe conclue entre la société Artisti et l'ADISQ, au mois de juin 2019, et à la suite de la signature d'une lettre d'entente entre la GMMQ, l'UDA et l'ADISQ.

Je conclus en rappelant que la GMMQ et l'Association québécoise de la production médiatique sont actuellement dans un processus d'arbitrage qui a débuté le 25 septembre 2018 dans le domaine de la télévision. L'arbitre Éric Lévesque a tenté de favoriser la conclusion d'une entente en agissant comme médiateur, tentative qui a échoué. Par conséquent, les audiences devant le tribunal d'arbitrage ont débuté le 17 février 2020.

Eric Lefebvre,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Update on Negotiations and Collective Arbitration

NEGOTIATIONS

Photo: Amélie Fortin

In the September 2019 edition of Entracte, *we presented an overview of ongoing negotiations and arbitration hearings. Several developments have since taken place in the field of symphonic music:*

- *The Orchestre symphonique de l'Estuaire and the GMMQ reached a tentative agreement, which was ratified by the orchestra's musicians on November 8, 2019. The collective agreement is for a five-year period beginning on September 1, 2019 and ending on August 31, 2024.*
- *On November 19, 2019, the musicians of the Orchestre symphonique de Drummondville ratified their renewed collective agreement for a four-year period, ending in August 2023.*
- *The musicians of Les Violons du Roy agreed to renew their collective agreement for a brief one-year period. Consequently, negotiations will resume shortly.*
- *The collective agreement with the Orchestre philharmonique du nouveau monde (OPNM) was again renewed and the GMMQ is continuing to negotiate its first collective agreement with the Orchestre de l'Agora.*
- *A new round of negotiations to renew the collective bargaining agreement with the Orchestre symphonique de Québec (OSQ) will begin soon. As a reminder, the legal framework that applies to the musicians of the OSQ is different from the one that applies to other orchestras, as the musicians are considered salaried employees represented by the GMMQ under the Labour Code.*

In popular music and television, negotiations with ADISQ regarding sound recording are being conducted jointly with the Union des artistes. As a reminder, ADISQ filed a grievance against the Union des artistes and the GMMQ, mainly due to the Artisti collecting society filing two statements of royalties with the Copyright Board (CB). ADISQ withdrew its grievances after a tentative agreement was reached between Artisti and ADISQ in June 2019 and a letter of understanding was signed between the GMMQ, UDA and ADISQ.

To conclude, a reminder that the GMMQ and the Association québécoise de la production médiatique (AQPM) are currently engaged in arbitration proceedings in the field of television which began on September 25, 2018. Although arbitrator Éric Lévesque tried to facilitate the conclusion of an agreement by acting as a mediator, this attempt was unsuccessful. Consequently, hearings before the arbitration board began on February 17, 2020.

Eric Lefebvre,
SECRETARY-TREASURER

Sorties d'albums

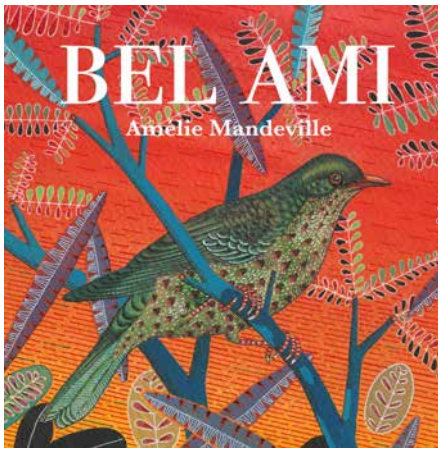

BEL AMI (FEAT. DANIEL BÉLANGER), AMÉLIE MANDEVILLE

Cela fait quatre ans qu'Amélie Mandeville émerge une fois l'an et chaque fois, une magnifique chanson pop s'envole jusqu'à nous. Celle qui a l'habitude de prêter ses couleurs aux autres (Pierre Lapointe, Vallières, Cœur de Pirate) prend alors une ampleur toute naturelle, et la chanson nouvelle vient s'imbriquer aux précédentes pour nous confirmer chaque fois ce que l'on savait déjà : ça se passe, et pas à peu près. Cet automne, c'est avec *Bel ami* — un doux constat d'amitié coûte que coûte — que Mandeville laisse sa trace. Le rythme y est organique et prenant, les arrangements sont d'une grande richesse, et la voix de Mandeville, douce et planante, y est rejointe aux refrains par celle de Daniel Bélanger. C'est plus qu'assez pour avoir envie de repeser sur play.

Autoproduction, sortie le 30 octobre

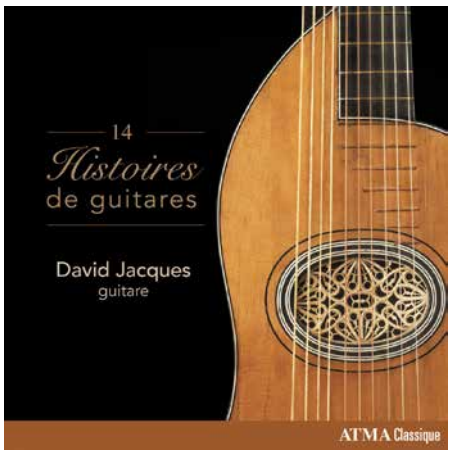

14 HISTOIRES DE GUITARES, DAVID JACQUES

14 Histoires de guitares, de David Jacques, guitariste et luthiste, rassemble sur un même disque 14 guitares fabriquées par les meilleurs luthiers des 400 dernières années. Ces instruments rares font partie de son importante collection privée. Sur ce nouvel enregistrement, David Jacques met ainsi en valeur chaque guitare en choisissant un répertoire qui la caractérise. Parce que chacune a une histoire à raconter !

Album sorti le 24 janvier 2020 – Atma Classique

DES FEUX POUR VOIR, MARIE-PIERRE ARTHUR

Réalisé par François Lafontaine, Samuel Joly et Marie-Pierre elle-même, *Des Feux pour voir*, 4e album de Marie-Pierre Arthur, constitue une œuvre élégante, mais rusée dont on sent toujours le pouls, transmettant une contagieuse urgence. Nicolas Basque, Joe Grass, Robbie Kuster, Olivier Langevin, Mélanie Bélair, Erika Angell, Lisa Moore, Brad Barr, Gaële, Laurence Nerbonne, Émilie Laforest et Louis-Jean-Cormier sont quelques-uns des nombreux amis et musiciens d'exception s'étant joints au projet. La musique a été *jammée*, jouée, vécue avant d'être réfléchie. Des chansons qu'on sent avoir été virées dans tous les sens, transformées, dans une liberté créative totale.

Album sorti le 24 janvier 2020 – Simon Records

LES MYRIADES, MÉLISANDE [ÉLECTROTRAD]

Sur *Les myriades*, Mélisande (voix principale, guimbardes) et Alexandre de Grosbois-Garand (flûte, voix, arrangements, programmation) ont fait appel à Gabriel Ethier (réalisation, arrangements, programmation) et à David Boulanger (violon, banjo, voix) afin de donner à leurs chansons traditionnelles une signature sonore tout à fait originale. Les chansons qui s'y retrouvent ont été dénichées lors d'un projet de collecte mené par Mélisande et Alexandre « Moulin » de Grosbois-Garand auprès des aînés-es en 2018 le long de la rivière Richelieu. Cette belle aventure a permis au couple de pousser encore plus loin sa démarche ethnologique et de découvrir de sympathiques personnages de leur région, dont Ti-Pétard Allard qui donne son nom au premier extrait.

Album sorti le 13 septembre 2019 – Borealis Records

Cocktail des membres à vie

Life Members Cocktail

Le 16 janvier dernier, la GMMQ a partagé un moment festif avec ses membres à vie à Québec. La GMMQ souhaite les remercier pour leur confiance renouvelée pendant toutes ces années. Un sentiment de fierté et d'appartenance régnait parmi les convives, qui ont pu profiter d'un moment propice aux retrouvailles et au partage.

On January 16, the GMMQ shared a festive moment with its Life Members in Quebec. The GMMQ wishes to thank them for their renewed trust throughout the years. There was a feeling of pride and belonging among the guests, who enjoyed the opportunity to reconnect and catch up with one another.

De gauche à droite/*from left to right* : Richard Paré, Jack Peaker, Hermel Bruno, Guy Bélanger, Guy Carmichael, Marcel Rousseau, Robert Patrick Girard, Lorraine Vaillancourt, Gilles Lefebvre, Vincent Marchessault, Céline Bussières et Denis Nolin.

TOUS LES MEMBRES À VIE DE LA GMMQ / *ALL GMMQ LIFE MEMBERS*

Joëlle L. Amar
Stella Amar
Jean Angers
André Antonacci
Robert Applebaum
Leon Aronson
Paul Baillargeon
Roberto Barletta
Karen Baskin
Theodore Baskin
Jean Beaudet
Richard Beaudet
Jacques Beaudoin
Francine Beaudry
Christine Beckett
Dorothy Bégin
Guy Bélanger
Marc Bélanger
Camil Bélisle
Lise Bergeron
Richard Bergeron
Marie Bernard
Madeleine Bernier-Magnan
Françoise Bertrand
Pierre Bertrand
Suzanne Blondin
Claude Blouin
Sara Bohl Pistolesi
C. Miville Bois
Jean-Guy Boisvert
Denis Boivin
Luc Boivin
Léonidas Boivin
Pierre Bouchard
Jacques Boucher
Walter Boudreau
Chantal Bourque
Claude Brisson
Jean-Paul Brosseau
Boris Brott
Hermel Bruneau
Céline Bussière
Edith Butler
Pierre Calvé
Guy Carmichael
Gilles Carpentier
Pierre Cartier
Claude Cavallo
Brian Cezair
Louis Charbonneau
Denis L. Chartrand
Serge Chevanelle
David Clare Christiani
Percy Clayman
Jacques Clément
Robert Cohen
Steven M. Corber
James Corcoran
Bernard Cormier
Pierre Cormier
Jean Corriveau
Roger Côté
François Cousineau
Jacinthe Couture
Robert Haig Coxon
Janet Mary Creaser
Michel Cyr
Kevin De Souza
Kevin Dean
Louise Delisle
Gilles Delisle
Armando D'errico
Clément Desgagnés
Claude Desjardins
Réal Desrosiers
Joseph Johnny Di Palma
Vincent Lauréat Dionne
François Dompierre
Michel Donato
Sylvain Doyon
Michel Drapeau
François Dubé
Michel Dubeau
Claude Dubois
Pierre Dumas
Michael Dumouchel
Claude Dyotte
Richard Elger
Davetta Faria
Armand Ferland
Richard Ferland
Dorothy Fieldman-Fraiberg
Pierre Flynn
Marc Fortier
Louise Fortin-Bouchard
Peter Freeman
André Gagnon
Lee Gagnon
Serge Galarneau
Maurice Garceau
Jean Gaudreault
Michael Alexander Gauthier
Claude Gauthier
Roland Gauthier
Philippe Gélinas
Christiane Gendron
Jacques Gilbert
Michel Gingras
Robert Patrick Girard
Hubert Girardin
Jacques-André Giroux
Jacques Gobeil
René Gosselin
Pierre Grandmaison
Stewart Grant
Serge Gratton
Alain Grenier
Monik Grenier
Berta Grinhauz
Luis Grinhauz
Paul Grondin
Gisèle Guibord
Léo Harinen
Georges Hart
Paul Harwood
Pierre Hébert
Paul Helmer
James Hillman
Jean Hotte
Daniel Hubert
John Hughes
Timothy C. Hutchins
Sonia Jelinkova
Oliver Jones
Jean-Pierre Joyal
Monique Jutras
Wanda Kaluzny
William Kerr
Abe Kestenberg
Peter Kisilenko
Harry Edward Knox
Michel Kozlovsky
Gerry Labelle
Édouard Labonté
Aurèle Lacombe
Monique Lagacé
Bernard Lagacé
Mireille Lagacé-Bégin
André Lambert
Alain Lamontagne
Christiane Lampron
Pierre Alfred Landry
Jérôme Langlois
Jean Lapointe
Rénald L'archevêque
Denis Larochelle
Romulo Larrea
Michael Laucke
Jacques Lavallée
Louis Lavigueur
Daniel G. Lavoie
Michel Le François
Louis Leblond
Breen Leboeuf
Alain Lecompte
Manon Lecomte
Philippe Leduc
Pierre Leduc
Ranee Lee
Gilles Lefebvre
Mario Légaré
Jacqueline Lemay
Robert Marcel Lepage
Robert Éric Lépine
Daniel Lessard
Denis Létourneau
Pierre Létourneau
Jacques Levac
Jacques Léveillé
Pierre D. Lévesque
Helmut Lipsky
Margaret Little
Daniel Loyer
Pierre Lupien
Claude Mailhot
Johnny Maloney
Roger Marchand
Jean Marchand
Vincent Marchessault
Alfred Marin
Frank Marino
Roland Martel
Jean-Pierre Masse
Bruce J. Mather
Jeffrey May
Shirlee Mays
Aldo Mazza
Malcolm James Mccambridge
Michael Mcmahon
Yuri Meyrowitz
Jacques Michel
Rémi Mignault
Jean Millaire
Dennis Miller
Michael Mirizio
Roger Miron
Johnny Montanaro
André Morin
Huguette P. Morin
Pierre Morin
Michiko Nagashima
Lance Nagels
Nancy Vivian Newman
Denis Nolin
Joseph Pando
Richard Paré
Christian Parent
Gilbert Patenaude
Constance Pathy
Jack Peaker
Guy Pelletier
Louis-Philippe Pelletier
Colombe Pelletier
Paul Picard
Daniel Piché
Paul Piché
Alvaro Pierri
Donald Pistolesi
Jean-Guy Plante
Lauréat Plante
Benoit Plourde
Réjean Poirier
Yves G. Préfontaine
Eddy Prophète
André Proulx
Richard Provençal
Michael Pucci
Théodor Ranzinger
Pierre Daniel Rheault
Wayne Riddell
Michel Rivard
Gratiel Robitaille
Germano Rocha
Normand Roger
Yaron Ross
Marcel Rousseau
Thomas William Russell
Marcel Saint-Cyr
Gino Sauro
André Sébastien Savoie
Gilles Schetagne
Gary Stephen Schwartz
Claire Segal
Richard Séguin
Frank Sergi
Max Sherman
Cindy Shuter
Robert Sigmund
Chantal Simard
Claude Sirois
Claude Sosa
Raoul Sosa
Gilles St-Amand
Sherry Steinberg
Marcel St-Jacques
Benjamin Stolow
Ronald St-Onge
Renald St-Pierre
Simon Streatfield
Libert Subirana
Ronald Taddeo
Pierre Tétreault
Georges Turgeon
Ronald Turini
Jean-Eudes Vaillancourt
Lorraine Vaillancourt
Michel Vaillancourt
Gilles Valiquette
William Valleau
Marie Vallière
Gisele T. Van Bockern
Jean Vanasse
Claude Vézina
Roger W.M. Walls
Gerald Wheeler
Michael Wilson
Joel Zifkin
John Zirbel
Ireneus Zuk
Luba Zuk
Joseph Zuskin

Brunet & Associés
AVOCATS • NOTAIRES

DROIT DE LA FAMILLE
DROIT CIVIL
NOTARIAT

PROGRAMME PARTENAIRE

GMMQ
Section locale 406 de l'AFM

QU'EST-CE QU'ON vous OFFRE ?

30 minutes de consultation gratuite
C'est aussi 1800 secondes, 1/42 de journée, ou 6,523157208088715e-5 année, si vous préférez. Dans tous les cas, on vous le donne.

25 % d'escompte sur les taux des avocats et notaires
Voici 25 % de plus qui peut être mis sur votre prochain voyage dans le Sud. Et on sait que vous aimez Punta Cana.

Urgence téléphonique 24/7
Comme à l'hôpital, triage et attente de 13 heures en moins.

Coaching
On sort le tableau, les X et les O, on établit le plan de match et on vous guide avec les meilleures stratégies à adopter. Claude Julien en toge, ni plus ni moins.

Conférences informatives
Parce qu'on adore vulgariser nos connaissances et vous tenir au courant des derniers enjeux, mais aussi parce qu'on aime un peu trop les petits bagels des déjeuners-causeries.

Pour faire connaissance : brunetassocies.com

514-famille (avouez qu'on est concept !)

GMMQ
Section locale 406 de l'AFM

Équipe administrative

LA GMMQ EST HEUREUSE D'ACCUEILLIR UNE NOUVELLE PERSONNE DANS SON ÉQUIPE, BIENVENUE !

Amélie Bissonnette-Théorêt
Adjointe au président et au secrétaire-trésorier

SIÈGE SOCIAL – MONTRÉAL

Amélie Bissonnette-Théorêt
Adjointe au président et au secrétaire-trésorier

Floriane Barny
Directrice des communications

Mario Lacoursière CPA, CMA
Directeur, Finances et Service aux membres

Louis Leclerc
Directeur des relations de travail

Samuel Chabot-Giroux
Conseiller aux relations de travail

Anne Carmen Hubert
Assistante comptable

Manon Robert
Agente de service aux membres
Permis et Visa P2

Sébastien Aumont
Commis intermédiaire | Soutien aux opérations

Melissa Raymond
Agente aux relations de travail

Geneviève Gauthier
Agente administrative

BUREAU DE L'EST DU QUÉBEC

Johanne Truchon
Agente aux relations de travail